

## 10 Faits divers &amp; Justice

Des élèves en transe à l'École internationale de Libreville, hier

## Que se passe-t-il en 3e "A" ?



L'entrée principale de l'École internationale de Libreville.



C'est cette salle de classe de 3e "A" qui abriterait "l'esprit maléfique".

COE

Libreville/Gabon

**L'ÉCOLE** internationale de Libreville, sise derrière le stade annexe Omnisports, dans les anciens locaux de l'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS), au quartier Petit-Paris, dans le troisième arrondissement de Libreville, serait-elle hantée par de mauvais esprits ? Tout porterait à le croire, au regard du phénomène de transes constatées, depuis quelques jours, chez quatre élèves de sexe féminin, toutes inscrites en classe

de 3e "A".

Une première du genre au sein de cet établissement d'enseignement général, précise le proviseur, Isidore Nguindougou. Interrogé hier à ce sujet, ce dernier a déclaré que le phénomène, déjà connu dans plusieurs autres lycées et collèges du Gabon, aurait commencé dans la matinée du mardi 13 décembre dernier, alors qu'il se trouvait au ministère de l'Éducation nationale pour une procédure administrative.

C'est de là-bas donc qu'il est informé de ce que quatre des élèves régulièrement inscrites dans son établissement sont en-

trées en transe. Une situation qu'il a du mal à cerner, vu que cela ne s'est jamais produit auparavant. Lorsqu'il arrive sur place, il constate que tout est rentré dans l'ordre. Mais, pour la sécurité des autres apprenants, le proviseur décide tout de même d'organiser une rencontre avec les parents des élèves concernées. Auparavant, il se rend dans les salles de classe, en compagnie de ses collaborateurs, pour rassurer les autres enfants.

Mais, pendant qu'il échange sur la question avec les autres, il reçoit un appel téléphonique, d'un parent d'une des quatre

élèves entrées en transe. Celui-ci lui aurait fait savoir que le propriétaire du terrain sur lequel l'école est bâtie serait à l'origine du problème. Selon ce correspondant, cet individu viendrait mystiquement troubler la quiétude des élèves, le but étant qu'il y ait mort d'homme.

Plus grave, son interlocuteur ajoute que le chef d'établissement est le premier inscrit sur la liste des victimes à faire mourir avant la prochaine année ! Avant de renchérir que l'esprit maléfique aurait élu domicile dans la classe de 3e "A" où se trouve, du reste, sa fille. Que pour le faire partir, il faudrait l'in-

tervention d'un exorciste. Des révélations qui surprennent le responsable de l'école, vu que les locaux de l'établissement appartiennent à l'État, et que ceux-ci ont d'ailleurs, à une certaine époque, abrité les services de l'INJS.

Convoqués, hier, à cet effet, les parents des filles en question se sont présentés. Mais pendant que les responsables du collège discutent avec leurs hôtes, les mêmes apprenantes se mettent, une fois de plus, à semer le trouble au sein de l'établissement. Face donc à cette situation, afin de ne pas affecter psychologiquement les au-

tres élèves, Isidore Nguindougou n'a pas eu d'autre choix que de demander aux parents, séance tenante, de garder leurs enfants à la maison pour un suivi, pourquoi pas spirituel.

En effet, pourquoi les "transes" ne concerneraient-elles que les quatre jeunes filles dans une salle qui compte au moins une vingtaine d'élèves, est-on tenté de s'interroger. En outre, sachant que l'une des salles de classe était hantée, pourquoi l'informateur du proviseur a-t-il accepté d'inscrire son enfant à l'École internationale de Libreville ?

## Deux semaines après sa disparition à Lambaréné

## Les recherches pour retrouver Koumba Nzamba abandonnées

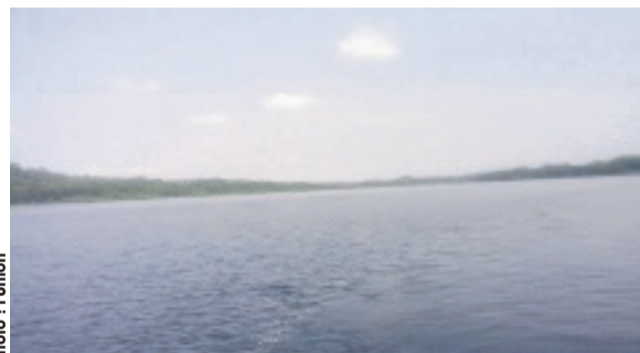
SCOM

Libreville/Gabon

**QU'EST-IL** donc arrivé à Eric Koumba Nzamba, un compatriote d'une quarantaine d'années ? En effet, cela fait deux semaines que l'intéressé a disparu dans la zone des Lacs, au nord de Lamba-

rené. Il s'y était rendu avec des compagnons, le 2 décembre courant, dans le cadre d'activités liées à l'exploitation forestière (l'Union du jeudi 8 décembre 2016).

Aussitôt informés de la situation, les gendarmes de la brigade territoriale ont, sur instructions du procureur de la République, entamé des recherches dans le périmètre immédiat de



Les moyens mobilisés par les autorités judiciaires et la famille n'auraient pas permis de retrouver le disparu.

la disparition. Mais après une semaine de battue, aussi bien dans l'eau que sur la terre ferme, aucun résultat satisfaisant. A court de repères, le parquet de Lambaréné aurait jugé opportun de suspendre provisoirement les recherches, étant donné qu'au bout de deux semaines, le disparu n'a pu être localisé.

Pour rappel, alors que ses

compagnons et lui se trouvent dans un campement qui leur sert de base-vie, Eric Koumba Nzamba, muni de son arme à feu, serait parti, à la tombée de la nuit, pour une partie de chasse dans une direction inconnue du reste du groupe. Depuis lors, la famille et ses compagnons sont sans nouvelles de lui.

## Lutte antidrogue à Ntoum

## Yembyimilli, enseignant et dealer !

AEE

Libreville/Gabon

**GHISLAIN** Yembyimilli, Gabonais de 44 ans et enseignant à l'école publique de Nkan-Poussière, dans la commune de Ntoum, a été interpellé mercredi dernier par l'Office central de lutte antidrogue (Oclad) de cette localité avec, en sa possession, des ballots de chanvre indien d'une valeur estimée à près de 300 000 francs par les agents de police. De source policière, ce quadragénaire se serait

lancé dans ce commerce illicite depuis près de cinq ans déjà. Une activité qu'il menait parallèlement avec son travail de maître. Son lieu de ravitaillement : l'hinterland. Et ses principaux clients ne sont autres que des jeunes de son quartier Andock-Assi où, dit-on, les adeptes des drogues faisaient la queue à son domicile pour se procurer le produit prohibé.

La police, qui le soupçonnait depuis quelque temps, a d'abord mis la main sur un de ses clients, au cours d'une patrouille. Ce dernier venait à peine de se faire livrer cinq



L'enseignant présumé dealer, Ghislain Yembyimilli, dans les locaux de l'Oclad.

cuisses chez l'enseignant. Après un long interrogatoire, le mis en cause va finir par vendre la mèche,



Le chanvre saisi à son domicile.

en désignant M. Yembyimilli comme étant son principal fournisseur. Néanmoins, pour brouiller

les pistes, il dira ne pas connaître le domicile du dealer présumé, affirmant que leurs transactions se

font toujours dans un lieu neutre.

La police se lance alors dans une longue recherche de près d'une semaine, pour mettre la main sur Yembyimilli. Grâce à l'aide des indics, les agents de l'Oclad vont finalement découvrir son domicile, au quartier Andock-Assi. Il est interpellé aux environs de 20 heures. Lors de son audition, celui-ci prétendra se livrer à cette activité pour essayer d'arrondir ses fins de mois, et subvenir à ses multiples besoins. Il devrait être présenté au parquet de Libreville lundi prochain.